

Le 7 octobre 2021

**Réunion des élus normands à Flamanville (50)**

**pour l’implantation de deux nouveaux réacteurs EPR2 à Penly (76)**

Alors que le conseil d’administration d’EDF a placé, le 16 décembre 2020, Penly en Seine-Maritime, en tête des sites envisagés pour la construction de deux réacteurs nucléaires de nouvelle génération EPR2, des élus du territoire se mobilisent pour soutenir le projet de construction de deux réacteurs de type EPR2\* sur le site nucléaire de Penly entre Dieppe et le Tréport (76).

Jeudi 7 octobre 2021, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni des élus de Seine-Maritime et de la Manche à Flamanville : pour la Seine-Maritime : Sébastien Jumel, Député, Bertrand Bellanger, Président du Conseil départemental de Seine-Maritime, Nicolas Langlois, Maire de Dieppe, Frédéric Canto, Maire de Saint Aubin sur Scie, Christophe Fromentin, Vice-Président de la Communauté de communes des Falaises du Talou, Alain Delorme, Vice-Président de Dieppe MECA Energie, Alexandra Mouchard, Directrice générale de la Communauté de communes des Falaises du Talou, pour la Manche : David Margueritte, Vice-Président de la Région Normandie, Président de la Communauté d’agglomération du Cotentin, Catherine Bihel, maire des Pieux et Patrick Fauchon, maire de Flamanville.

Lors de la visite de l'EPR de Flamanville ce jour, les élus ont pu constater le bon avancement des travaux et le haut niveau de technicité et de maîtrise industrielle requis pour cet ouvrage de très grande ampleur. Ils ont aussi échangé sur l’impact socio-économique positif significatif sur le territoire et sur la nécessaire anticipation en raison de l’ampleur du projet. Cela concerne notamment la gestion du foncier pour répondre aux différents besoins du chantier tout en menant un dispositif de concertation, d’écoute et d’information des riverains du futur chantier. Les forts besoins en recrutement et en formation, le logement des salariés devront également être anticipés.

A l’initiative d’Hervé Morin, des représentants du territoire\*\* ont signé le 20 septembre dernier un manifeste de soutien au projet, affichant leur volonté de travailler très en amont, au plus près du territoire, pour préparer au mieux ce chantier d’une ampleur inédite

*« La Normandie est un territoire déjà très engagé dans la production d’énergies renouvelables : le nucléaire et les EPR permettront de renforcer le mix énergétique décarbonné. Avec les élus présents ce jour à Flamanville, nous sommes convaincus que la construction de deux réacteurs EPR2 à Penly est une chance pour notre avenir. Nous nous engageons à adopter une posture ouverte, vigilante et constructive afin de garantir la prise en compte des intérêts du territoire, dès la phase de concertation et sur le long terme »* déclare Hervé Morin.

La décision de construction des nouveaux EPR afin de poursuivre le renouvellement du parc nucléaire est en cours d’instruction par l’Etat.

*\* EPR2 = version optimisée et industrialisée de l’EPR, intégrant le retour d’expérience de tous les chantiers EPR dans le monde et des réacteurs en fonctionnement. L’EPR2 est conçu pour s’adapter à un mix électrique à forte composante en énergies renouvelables. D’une puissance de 2x1685 MWe, chaque paire d’EPR2 produira chaque année l’équivalent de la consommation d’une région comme la Normandie.*

*\*\* Signataires du manifeste : Région Normandie, Députés des 6ème et 10ème circonscription de Seine-Maritime, Département de Seine-Maritime, CC Falaises du Talou, CC Villes Sœurs, Dieppe Maritime, CC Terroir de Caux, CC Côte d’Albâtre, ville de Dieppe, ville du Tréport, CCI Rouen Métropole, Dieppe Méca Energies.*

Contact presse : Emmanuelle Tirilly – tel : 06 13 99 87 28 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr